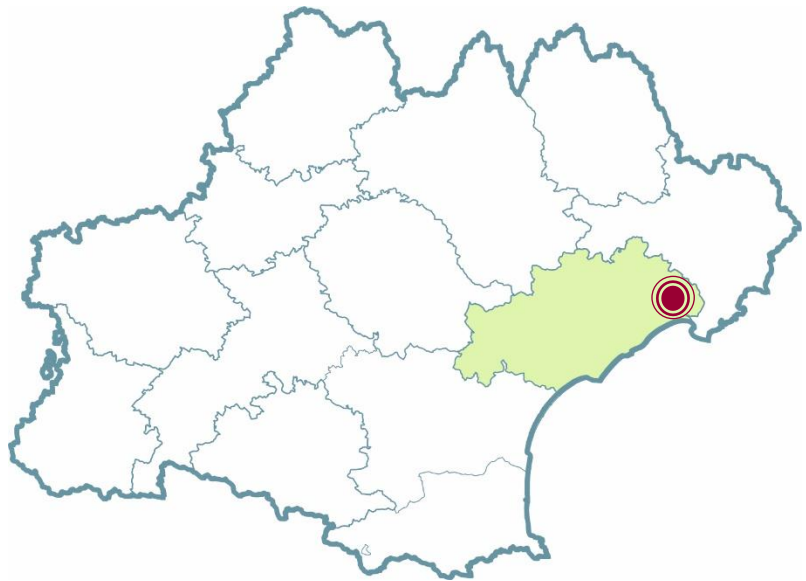


Profil Santé

Contrat Local de Santé

CA Lunel Agglo

POPULATION ET
TERRITOIRE -
DÉTERMINANTS SOCIAUX
DE SANTÉ -
DÉTERMINANTS
ENVIRONNEMENTAUX DE
SANTÉ - ÉTAT DE SANTÉ ET
PROBLÈMES DE SANTÉ -
ACCÈS À LA PRÉVENTION
ET AUX SOINS - OFFRE DE
SOINS DE PREMIER
RECOURS - PERSONNES EN
SITUATION DE HANDICAP
ET DE DÉPENDANCE



2024

AVANT-PROPOS

Le profil santé de la communauté d'agglomérations **Lunel Agglo** rassemble les principales données quantitatives disponibles qui permettent de dégager certaines caractéristiques sociales et sanitaires, ainsi que celles de l'offre de soins et de services de ce territoire.

Les données et indicateurs mobilisés sont présentés pour l'ensemble de la communauté d'agglomération (CA). Ces indicateurs sont comparés à la situation observée dans l'ensemble du département ou de la région ainsi qu'au niveau national. Une comparaison avec la situation observée antérieurement (autour de 5 ans avant) permet d'apprécier les évolutions dans le temps.

Ce dossier s'organise autour de huit chapitres :

- les caractéristiques de la population et du territoire
- les déterminants sociaux de santé
- les déterminants environnementaux de santé
- l'état de santé et les problèmes de santé
- la santé mentale
- l'accès à la prévention et aux soins
- l'offre de soins de premier recours
- les personnes en situation de handicap et de dépendance

Ces éléments doivent servir de support à un diagnostic partagé par l'ensemble des acteurs et des professionnels intervenant dans ce territoire afin de déterminer un projet de santé adapté aux spécificités locales.

TABLE DES MATIÈRES

1	POPULATION ET TERRITOIRE	6
	Descriptif et localisation	6
	Un territoire en nette croissance démographique.....	7
	Une population ou le vieillissement reste encore relativement limité.....	7
2	DÉTERMINANTS SOCIAUX DE SANTÉ	8
	Des niveaux d'études plus faibles que ceux du département, de la région et de la métropole	9
	Un important différentiel de taux d'activité entre les hommes et les femmes.....	9
	Un taux de chômage en recul mais qui reste élevé, notamment chez les jeunes	10
	Un revenu moyen par foyer fiscal bas.....	10
	De nombreux foyers pouvant être en situation de fragilité financière	11
	Certaines situations à risque d'isolement ou de fragilité en progression.....	11
3	DÉTERMINANTS ENVIRONNEMENTAUX DE SANTÉ	12
	Une faible part de logements anciens construits avant 1971.....	12
4	ÉTAT DE SANTÉ ET PROBLÈMES DE SANTÉ	13
	Une espérance de vie à la naissance en légère progression	14
	Une mortalité générale et prématurée qui restent stables	14
	Une mortalité par cancer qui ne diffère pas de la mortalité nationale	14
	Une surmortalité par maladies cardiovasculaires.....	15
	Plus d'un habitant sur vingt traité pour diabète	15
	Des mortalités liées à l'alcool ou au tabac au même niveau que dans l'Hexagone.....	15
5	SANTÉ MENTALE	16
	Un recours plus important aux psychiatres mais moins de suivis ambulatoires	16
6	ACCÈS À LA PRÉVENTION ET AUX SOINS	18
	Un recours à la prévention qui reste à améliorer	18
	Un recours à l'IVG plus fréquent chez les plus jeunes	19
7	OFFRE DE SOINS DE PREMIER RECOURS	20
	Une densité de médecins généralistes élevée	20
	Des accessibilités aux professionnels de santé supérieures aux valeurs nationales	21

8	PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	22
	Une part plus élevée d'enfants bénéficiaires de l'AEEH que dans les autres territoires	22
	Plus de 4 % des adultes de 20 à 59 ans perçoivent l'AAH	22
	370 places en Ehpad	23
	Trois Services de soins infirmiers à domicile	23
9	SYNTHÈSE.....	24
10	ANNEXE	25
	Profil des communes de Lunel Agglo	25

POPULATION ET TERRITOIRE

INDICATEURS	CA LUNEL AGGLO			HÉRAULT		OCCITANIE		FRANCE MÉTRO.	
	Effectif	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*
Population									
1- Population	51 364	-	↗	-	↗	-	↗	-	↗
2- Densité	-	325,3	↗	197,0	↗	82,8	↗	120,4	↗
3- Accroissement annuel	564	0,9	-	1,2	-	0,7	-	0,3	-
4- Naissances	580	11,3	↘	10,4	↘	9,6	↘	10,7	↘
5- Décès	497	9,7	=	10,0	↗	10,7	↗	9,8	↗
6- Population de nationalité étrangère	3 935	4,5	↘	7,5	↗	6,5	↗	7,5	↗
Profil d'âge									
7- Indice de vieillissement	-	86,6	↗	98,2	↗	104,2	↗	87,5	↗
8- Moins de 15 ans	9 281	18,1	↘	16,4	↘	16,2	↘	17,5	↘
9- 15 à 29 ans	7 797	15,2	↘	18,6	↘	16,8	↘	17,5	↘
10- 65-74 ans	5 653	11,0	↗	11,8	↗	12,1	↗	11,0	↗
11- 75 ans ou plus	5 015	9,8	↗	10,4	↗	11,0	↗	9,7	↗

* Évolution observée sur six ans.

DÉFINITIONS DES INDICATEURS

1- Population totale (Insee RP2021) | 2- Densité de population (Insee RP2021) | 3- Nombre d'habitants supplémentaires et taux d'accroissement annuel (%) moyen entre 2015 et 2021 (Insee RP2015 RP2021) | 4- Nombre de naissances et taux de natalité pour 1 000 habitants (Insee, État civil 2021, RP2021) | 5- Nombre de décès et taux brut de mortalité pour 1 000 habitants (Insee, État civil 2021, RP2021) | 6- Nombre et % de personnes de nationalité étrangère (Insee RP2021) | 7- Nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans (Insee RP2021) | 8- Nombre et % des jeunes de moins de 15 ans dans la population (Insee RP2021) | 9- Nombre et % des habitants âgés de 15-29 ans dans la population (Insee RP2021) | 10- Nombre et % des habitants âgés de 65-74 ans dans la population (Insee RP2021) | 11- Nombre et % des habitants âgés de 75 ans ou plus dans la population (Insee RP2021)

Descriptif et localisation

La communauté d'agglomération (CA) « Lunel Agglo » est située à l'extrémité est du département de l'Hérault et est limitrophe du Gard, le Vidourle formant la frontière avec celui-ci sur une bonne part de son territoire. Elle est localisée au sein du chapelet urbain reliant Nîmes et Montpellier, couvre une partie de la pleine viticole et maraîchère et s'étend vers la Petite Camargue. Elle est traversée par d'importants axes de circulation, routier (N113), autoroutier (A9) et ferroviaire (ligne classique et à grande vitesse) reliant la vallée du Rhône à l'Espagne. Ces axes reprennent le trajet de la via Domitia construite par les Romains au II^e siècle avant notre ère.

Cette intercommunalité est passée du statut de communauté de communes à celui de communauté d'agglomération au 1^{er} janvier 2024 en conservant le même territoire couvrant 14 communes.

Au 1^{er} janvier 2021, près de 51 400 habitants résident sur le territoire de la CA qui couvre une superficie de 158 km², ce qui correspond à une densité de 325 habitants au km², supérieure aux densités héraultaise (197 hab./km²), de l'Occitanie (82 hab./km²) ou nationale (120 hab./km²). La ville de Lunel est la commune la plus peuplée de ce territoire, avec près de 26 200 habitants et regroupant plus de la moitié (51 %) des habitants de la communauté d'agglomération. Une autre commune, Marsillargues, dépasse les 5 000 habitants et 6 comptent plus de 1 000 habitants. Enfin, six communes ont moins de 1 000 habitants, la plus petite, Garrigues, regroupant 231 habitants. La population des communes du territoire est détaillée en annexe.

Un territoire en nette croissance démographique

Entre 2015 et 2021, la population de la CA Lunel Agglo a augmenté de plus de 560 habitants en moyenne chaque année. Cela correspond à un taux d'accroissement annuel moyen de 0,9 % de la population, inférieur de 0,3 point à celui de l'Hérault, mais supérieur à celui de la région (+0,7 %) et le triple de celui de la France Métropolitaine (+0,3 %). En 2021, on a enregistré un peu plus de naissances (580) que de décès (497) dans la CA, ce qui correspond à un solde naturel positif de près d'une centaine d'habitants. Ainsi, l'accroissement de la population est principalement dû à l'arrivée de nouveaux habitants sur le territoire en plus grand nombre que ceux qui en sont partis.

En cinq ans, alors que le taux de mortalité a augmenté dans l'Hérault et dans la région (+8 %) ainsi qu'au niveau national (+9 %), il est resté quasi stable (-0,3 %) parmi les habitants de Lunel Agglo ; cette évolution permet au taux brut de mortalité du territoire de rester à un niveau inférieur à celui observé dans le département et la région et très proche de la valeur de l'Hexagone. Quant au taux de natalité, il a baissé dans la CA mais moins que dans les territoires de comparaison (-5,0 % *versus* de -8 % à -10 %) et se trouve, en 2021, à un niveau un peu plus élevé que celui observé dans ces territoires, soit d'un peu plus de 11 naissances pour 1 000 habitants.

Une population ou le vieillissement reste encore relativement limité

En 2021, près de 9 300 habitants de Lunel Agglo sont âgés de moins de 15 ans et près de 7 800 sont âgés de 15 à 29 ans ; ainsi, les jeunes de moins de 30 ans représentent un tiers (33,3 %) de la population comme au niveau régional (33 %) mais cette part est inférieure à celle observée dans l'Hérault (35 %) ou dans l'Hexagone (35 %). Plus de 5 650 habitants sont âgés de 65 à 74 ans et un peu plus de 5 000 sont âgés de 75 ans ou plus ; ainsi, le territoire compte 20,8 % de personnes âgées de 65 ans ou plus (respectivement, 11,0 % et 9,8 %), part inférieure à celles de l'Hérault (22 %), de la région (23%) ou au niveau national (20 %).

Des besoins de santé différents selon « les âges de la vie »

La connaissance de la répartition et de la part relative de certaines tranches d'âge permet d'orienter les politiques de santé.

On peut distinguer notamment :

- la période de l'enfance et l'adolescence dans laquelle est intégrée la période péri et post natale : les moins de 15 ans,
- les jeunes de 15 à 29 ans dont on connaît, malgré le manque d'indicateurs à des échelles locales, les besoins de prévention et de promotion de la santé au regard des comportements à risques,
- la part des 65 ans et plus qui permet de repérer l'importance du vieillissement démographique et des éventuels besoins en termes de prévention de la perte d'autonomie mais aussi de prise en charge.

Avec une valeur de 9,8 %, la part des personnes âgées de 75 ans ou plus varie fortement selon les communes de Lunel Agglo : de 5,3 % dans la commune de Saturargues à 11,1 % à Lunel. Dans 2 des 14 communes de la CA, cette part est plus importante que globalement sur l'ensemble du territoire mais il s'agit des deux communes les plus peuplées de la CA, regroupant 63,8 % de la population et 71,8 % des 75 ans et plus. La répartition de la population selon l'âge des habitants est détaillée par commune en annexe.

Entre 2015 et 2021 la population de Lunel Agglo a vieilli : l'indice de vieillissement est passé de 72 à 87 personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans. En 2021, cet indice de vieillissement est plus faible que celui du département (98) ou de la région (104), et proche de celui de la France métropolitaine qui compte 88 personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans.

DÉTERMINANTS SOCIAUX DE SANTÉ

INDICATEURS	CA LUNEL AGGLO			HÉRAULT		OCCITANIE		FRANCE MÉTRO..	
	Effectif	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*
Niveau d'études									
1- 15 ans ou plus peu ou pas diplômés	11 082	29,0	↘	24,7	↘	25,0	↘	25,4	↘
2- 25-34 ans sans diplôme	753	14,5	↘	12,4	↘	12,1	↘	11,8	↘
Catégories sociales									
3- Personnes actives de 15-64 ans	23 397	74,5	↗	71,8	↗	73,5	↗	74,9	↗
dont hommes actifs de 15-64 ans	12 009	78,2	↗	74,6	↗	76,0	↗	77,5	↗
dont femmes actives de 15-64 ans	11 389	70,9	↗	69,2	↗	71,2	↗	72,3	↗
4- Population active ayant un emploi dont :									
Agriculteurs	214	1,0	↘	1,3	↘	2,4	↘	1,4	↘
Artisans- commerçants	1 972	9,5	↘	9,5	↗	8,8	↗	6,9	↗
Cadres	3 039	14,7	↗	19,7	↗	17,9	↗	19,4	↗
Professions intermédiaires	5 665	27,4	↗	27,7	↗	26,7	↗	26,2	↗
Employés	5 562	26,9	↘	26,8	↘	27,1	↘	26,4	↘
Ouvriers	4 258	20,6	↘	15,0	↘	17,1	↘	19,6	↘
5- Chômeurs de 15-64 ans	3 332	14,2	↘	15,3	↘	13,2	↘	11,7	↘
6- Chômeurs de 15-24 ans	631	28,9	↘	30,5	↘	26,6	↘	23,2	↘
7- Emplois précaires	4 739	26,9	↘	30,6	↘	29,3	↘	26,8	↘
Revenus et niveau de vie									
8- Revenu mensuel moyen par FF (en euros)	2 121	-	↗	2 252	↗	2 238	↗	2 555	↗
9- Foyers fiscaux non imposés	19 953	63,0	↘	59,8	↘	59,4	↘	54,5	↘
10- Niveau de vie mensuel médian (en euros)	1 360	-	↘	1 817	↘	1 834	↗	1 923	↗
11- Taux de pauvreté	-	15,5	↗	19,4	=	17,5	↗	14,9	↗
Situations de précarité financière									
12- Personnes couvertes par le RSA	2 995	7,3	↘	8,5	=	8,2	↗	6,4	=
13- Allocataires dépendants à 100% des prestations sociales	1 431	13,4	↘	17,0	↘	14,7	↘	14,7	↘
14- Bénéficiaires de la C2S	7 298	13,0	↗	11,5	↗	12,9	↗	10,8	↗
Modes de vie et situations à risque de fragilité ou d'isolement									
15- PA 75+ à domicile	4 623	92,2	↗	92,4	↗	93,3	↗	92,5	↗
16- PA 75+ seules à domicile	1 694	36,6	↘	38,4	↘	38,6	↘	41,6	↘
17- Familles avec enfant(s)	7 805	51,7	↘	49,4	?	47,6	↘	50,3	↘
18- Familles monoparentales	2 085	26,7	↗	30,2	↗	28,6	↗	25,9	↗
19- Familles monop. bénéficiaires du RSA majoré	164	8,4	=	9,0	↘	9,5	↘	8,2	↘

* Évolution observée sur six ans.

DÉFINITIONS DES INDICATEURS

1- Nombre de personnes âgées de 15 ans ou +, hors système scolaire, sans diplôme ou au plus le brevet des collèges et % parmi les 15 ans ou plus hors système scolaire (Insee RP2021) | **2-** Nombre de personnes âgées de 25-34 ans, non étudiants, sans diplôme ou au plus le brevet des collèges et % parmi les 25-34 ans non étudiants (Insee RP2021) | **3-** Nombre de personnes actives (ayant un emploi ou au chômage) âgées de 15-64 ans et % parmi les 15-64 ans (Insee RP2021) | **4-** Nombre et part de la population active ayant un emploi selon la catégorie sociale (Insee RP2021) | **5-** Nombre de chômeurs âgés de 15-64 ans et % ans la population active des 15-64 ans (Insee RP2021) | **6-** Nombre de chômeurs (au sens du recensement) âgés de 15-24 ans et % dans la population active des 15-24 ans (Insee RP2021) | **7-** Nombre et part des 15 ans ou plus salariés, autre que CDI à temps plein, parmi les 15 ans ou + salariés (Insee, RP2021) | **8-** Revenu net mensuel moyen par foyer fiscal en euros (Insee, DGFIP 2021) | **9-** Nombre de foyers fiscaux non imposés (Insee, DGFIP 2021) | **10-** Niveau de vie médian : revenu mensuel médian disponible par Unité de Consommation (Insee, FiLoSoFi 2021) | **11-** Part de la population (en %) vivant sous le seuil de pauvreté, défini à 60 % du niveau de vie médian (Insee, FiLoSoFi 2021) | **12-** Nombre de personnes couvertes par le RSA et % parmi la population des moins de 65 ans (Cnaf- CCMSA 2021, Insee RP2021) | **13-** Nombre et part des allocataires dépendant à 100% des prestations sociales parmi les allocataires dont les revenus sont connus (Cnaf- CCMSA 2021) | **14-** Nombre de consommateurs bénéficiaires de la C2S (ex-CMUC) et % parmi la population consommant des soins en 2022 (SNDR DCIR, tous régimes confondus, base Référentiel des bénéficiaires consommateurs 2022) | **15-** Nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus à domicile et % parmi les 75 ans ou plus (Insee RP2021) | **16-** Nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus seules à domicile et % parmi les 75 ans ou plus vivant à domicile (Insee RP2021) | **17-** Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans et % parmi les familles (Insee RP2021) | **18-** Nombre de familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans et % parmi les familles avec enfant(s) de moins de 25 ans (Insee RP2021) | **19-** Nombre de familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans bénéficiaires du RSA et % parmi les familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans (Cnaf- CCMSA 2021, Insee RP2021).

Des niveaux d'études plus faibles que ceux du département, de la région et de la métropole

En 2021, près de 11 100 habitants de Lunel Agglo, âgés de 15 ans ou plus et sortis du système scolaire, sont peu ou pas diplômés (avec au plus le brevet des collèges), soit 29,0 % de la population de cet âge. Cette part est plus élevée que ce qui est observé dans le département, la région et en France métropolitaine (25 % dans chacun de ces territoires).

De même, parmi les 25-34 ans habitants la CA, la part des personnes peu ou pas diplômées est de 14,5 %, supérieure à celle observée dans l'Hérault, en Occitanie ou au niveau national (12 % dans chaque territoire).

En cinq ans, la part des personnes peu ou pas diplômées a baissé parmi les 15 ans ou plus, comme parmi les 25-34 ans, dans la CA comme dans les territoires de comparaison.

Un important différentiel de taux d'activité entre les hommes et les femmes

Parmi les habitants du territoire en âge de travailler (les 15-64 ans), 74,5 % sont en activité ou en recherche d'emploi en 2021. Ainsi, le taux d'activité est plus important dans le territoire que dans le département (72 %) et proche de celui de la région (74 %) ou du niveau national (75 %). Le taux d'activité des hommes du territoire (78,2 %) est plus élevé que celui observé dans les territoires de comparaison (de 75 % à 78 %) ; le taux d'activité des femmes de Lunel Agglo (70,9 %) est

nettement inférieur à celui des hommes. Il prend une valeur intermédiaire entre les valeurs observées dans les territoires de comparaison (de 69 % à 72 %). Il faut noter que le différentiel d'activité entre les hommes et les femmes dans la CA (7,3 points) est plus important que dans les territoires de comparaison : de 4,8 points en Occitanie à 5,4 points dans l'Hérault.

Dans la CA Lunel Agglo, la répartition des catégories sociales parmi les actifs ayant un emploi se distingue avec une nette sous-représentation des cadres et professions intellectuelles supérieures (14,7 % vs de 18 % en Occitanie à 20 % dans l'Hérault) et une sur-représentation des ouvriers (20,6 % vs de 15 % dans l'Hérault à 20 % dans l'Hexagone) et des artisans et commerçants par rapport au niveau régional ou national : 9,5 % vs 7 % en France métropolitaine et 9 % en Occitanie. On observe également une sous-représentation des agriculteurs exploitants par rapport à tous les territoires de comparaison et une légère surreprésentation des professions intermédiaires par rapport à ce qui est observé en Occitanie et dans l'Hexagone.

En cinq ans, certaines catégories sociales ont évolué différemment parmi les actifs du territoire : la part des agriculteurs exploitants a fortement diminué (-30,6 %) alors qu'elle a moins reculé dans les territoires de comparaison (de -6 % à -9 %). Celle des employés a diminué de manière moins marquée dans la CA Lunel Agglo (-6,8 % vs de -4 % à -6 %) comme celle des ouvriers (-1,5 % vs de -4 % à -5 %). Celle des artisans et commerçants a diminué (-2,7 %) alors qu'elle augmentait

de +4 % à +7 % dans les territoires de comparaison. À l'inverse, la part des cadres a nettement progressé, +13,2 %, plus que dans les territoires de comparaison (autour de +9 %) ; des évolutions dans le même sens mais de moindre ampleur sont observées pour les professions intermédiaires : +5,6 % vs de +1 % dans l'Hexagone à +2 % dans l'Hérault et en Occitanie.

Un taux de chômage en recul mais qui reste élevé, notamment chez les jeunes

En 2021, plus de 3 330 habitants de Lunel Agglo, âgés de 15-64 ans, déclarent être au chômage lors du recensement de population ; leur part dans la population active est de 14,2 %, intermédiaire entre la valeur France métropolitaine (12 %) et celle de l'Hérault (15 %).

Les jeunes sont nettement plus touchés, proportionnellement, avec plus du quart (28,9 %) des actifs de 15-24 ans au chômage dans le territoire. Ce taux est moins élevé que le taux de chômage des jeunes héraultais (31 %) mais plus élevé que celui des jeunes actifs de la région (27 %) et de la France métropolitaine (23 %).

En cinq ans, le taux de chômage des 15-64 ans a baissé dans le territoire (-16 %), un peu plus que dans les territoires de comparaison (de -16 % à -15 %). Pour les jeunes du territoire, le chômage a baissé de 18 %, plus que pour les jeunes héraultais (-17 %) mais moins que pour les jeunes d'Occitanie ou de France métropolitaine (-19 % et -20 %).

Par ailleurs, on compte près de 4 750 personnes occupant des emplois dits « précaires » (c'est-à-dire autres qu'en CDI à temps plein), soit 26,9 % des emplois ; cette part est moins élevée que celles observées dans le département (31 %) ou la région (29 %) et identique à celle observée au niveau national (27 %). En cinq ans, elle a diminué dans la CA comme dans les territoires de comparaison.

Un revenu moyen par foyer fiscal bas

En 2021, le revenu net mensuel moyen par foyer fiscal est de 2 121 € dans la CA Lunel Agglo. Il est inférieur à celui des Héraultais (2 252 €), des Occitans (2 238 €) et des habitants de l'Hexagone (2 555 €). Par ailleurs, près de 20 000 foyers fiscaux du territoire ne sont pas imposés en 2021, soit 63,0 % d'entre eux. Cette part est plus élevée que dans le département (60 %) ou en Occitanie (59 %), ainsi qu'au niveau national (55 %).

La situation sociale

à travers 6 indicateurs qui sont des déterminants sociaux de santé :

- **Le revenu disponible par unité de consommation et le taux de pauvreté**

Le revenu disponible du ménage est le revenu restant après les retenues des impôts directs. Rapporté au nombre de personnes qui composent le ménage, il correspond au revenu disponible par unité de consommation (UC) appelé aussi « **niveau de vie** ». Ainsi, cet indicateur tient compte à la fois du revenu, du revenu disponible et de la composition des ménages. Il en découle le **taux de pauvreté**, fixé par convention à 60 % du **niveau de vie médian**.

- **Les bénéficiaires de la C2S (ex CMUc)**

Cet indicateur traduit à la fois l'importance relative des situations de précarité financière mais aussi l'importance des personnes en difficulté d'accès à la santé* : plus souvent atteintes par des affections de longue durée (ALD), en particulier par le diabète, ayant plus souvent un moins bon suivi médical du diabète, un moindre recours aux dépistages, des problèmes dentaires plus fréquents, un mal-être plus marqué...

- **Les personnes de 15 ans et plus non scolarisées et sans diplôme**

Le niveau de formation scolaire oriente vers une profession, un niveau de revenus et donc une catégorie sociale. Il contribue à la constitution de l'état de santé notamment par la formation des normes en santé et le développement d'une plus ou moins grande réception aux messages de prévention à tous les âges de la vie.

- **Les familles monoparentales**

Certaines de ces familles sont à « risque de fragilité ». Elles peuvent cumuler les vulnérabilités** : jeunesse du parent, faible niveau de formation et de qualification, faible revenu, mauvaises conditions de logement, forte exposition au chômage. Ces facteurs influent sur leurs problèmes de santé et sur leur accès à la santé.

- **Les personnes âgées de plus de 75 ans qui vivent seules à domicile**

Ces situations à « risque d'isolement » sont particulièrement fréquentes en milieu urbain. Certaines personnes âgées cumulent les risques d'isolement social, d'isolement lié aux déplacements, de faible niveau de revenus, et de fragilité de santé.

*Caractéristiques et recours des populations bénéficiaires de la CMUc : plus jeune, plutôt féminine et en moins bonne santé. ARS Midi-Pyrénées – INSEE, janvier 2014.

**Les familles monoparentales : des difficultés à travailler et à se loger. O. Chardon et col. INSEE Première n°1195, juin 2008

Le « revenu disponible » est le revenu après redistribution, qui prend en compte l'ensemble des revenus, augmenté des prestations sociales reçues et diminué des impôts versés ; rapporté au nombre d'unités de consommation (UC) du ménage, il permet d'évaluer le niveau de vie d'un ménage. Le revenu disponible médian est de 1 784 € par mois et par UC dans la CA Lunel Agglo ; il est inférieur au revenu disponible médian des Héraultais (1 817 € par mois et UC), des Occitans (1 834 €) ou des métropolitains (1 923€ par mois et par UC).

Par ailleurs, la part des ménages de la CA vivant sous le seuil de pauvreté en 2021 est de 15,5 %. Cette part est moins élevée que celles observées dans le département (19 %) et la région (18 %) mais un peu plus élevée que celle observée en France métropolitaine (15 %). Elle a augmenté au cours des cinq dernières années et de façon plus marquée (+8 %) que dans les territoires de comparaison (de +1 % à +4 %).

De nombreux foyers pouvant être en situation de fragilité financière

En décembre 2021, près de 3 000 personnes sont couvertes par le RSA, soit 7,3 % des habitants du territoire âgés de moins de 65 ans. Leur part est intermédiaire entre les valeurs observées dans l'Hérault (9 %) et la France métropolitaine (6 %).

Parmi les ménages allocataires de prestations sociales, près de 1 430 ne déclarent aucun revenu, soit 13,4 % d'entre eux. Cette situation est proportionnellement moins fréquente que dans le département, la région ou la France métropolitaine (entre 15 % et 17 %).

En 2022, les bénéficiaires de la C2S, près de 7 300, représentent 13,0 % de la population de Lunel Agglo consommant des soins. Ils sont plus nombreux, proportionnellement, qu'en France métropolitaine ou dans le département (11 %) mais aussi nombreux qu'en Occitanie.

En cinq ans, la part des bénéficiaires du RSA a diminué parmi les habitants de la CA comme pour les Héraultais alors qu'elle progressait dans la région et au niveau national ; dans le même temps, la part des allocataires dépendant à 100 % des prestations sociales a nettement baissé (-174 %) dans le territoire, plus que dans les territoires de comparaison et le taux de bénéficiaires de la C2S, parmi la population consommant des soins, a augmenté dans le territoire mais moins que dans les territoires de comparaison.

Certaines situations à risque d'isolement ou de fragilité en progression

En 2021, plus de 4 620 personnes âgées de 75 ans ou plus vivent chez elles, et parmi elles près de 1 700 y vivent seules, soit 36,6 % des personnes âgées du même âge qui vivent à domicile ; cette part est un peu inférieure à celles observées dans le département et la région (38 ou 39 %) et moins élevée qu'au niveau national (42 %). En cinq ans, la part des personnes âgées vivant seules à domicile a diminué dans le territoire (-8 %), plus que dans les territoires de comparaison (entre -2 % et -4 %).

Plus de 7 800 familles vivent avec un ou plusieurs enfants dans la CA Lunel Agglo, soit 51,7 % des familles. Cette part est plus importante que dans les territoires de comparaison (de 48 % à 50 %). Parmi elles, près de 2 100 sont des familles monoparentales, soit 26,7 % des familles avec enfant(s). Cette part est plus faible que celles observées dans le département (30 %) ou en Occitanie (29 %) et légèrement supérieure à la valeur en France métropolitaine (26 %). Parmi ces familles monoparentales, plus de 160 (soit 8,4 %) sont bénéficiaires du RSA majoré, situation moins fréquente que dans le département ou la région (9 % et 10 %) et très proche de la valeur dans l'Hexagone (8 %).

En six ans, le nombre des familles monoparentales a fortement augmenté dans le territoire (+16 %) alors que cette progression variait entre +10 % et +13 % dans les territoires de comparaison ; cependant, la part de celles qui bénéficient du RSA est en baisse moins importante dans le territoire que dans les territoires de comparaison.

DÉTERMINANTS ENVIRONNEMENTAUX DE SANTÉ

INDICATEURS	CA LUNEL AGGLO			HÉRAULT		OCCITANIE		FRANCE MÉTRO..	
	Effectif	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*
1- Logements construits avant 1971	5 668	25,6	↘	29,0	↘	34,4	↘	41,2	↘
2- Logements HLM	1 966	8,9	↗	10,2	↗	9,2	↗	14,6	↗
3- Logements en suroccupation	1 133	5,2	↘	5,0	↘	3,2	=	4,5	↘

* Évolution observée sur six ans.

DÉFINITIONS DES INDICATEURS

1- Nombre de logements construits avant 1971 et % parmi les résidences principales (Insee RP2021)

2- Nombre de logements HLM et % parmi les résidences principales (Insee RP2021)

3- Nombre de logements en suroccupation et % parmi les résidences principales- hors studios occupés par une personne (Insee RP2021)

Une faible part de logements anciens construits avant 1971

En 2021, près de 6 700 logements de Lunel Agglo avaient été construits avant les premières crises énergétiques (construits avant 1971) ; cela représente un quart (25,6 %) des logements, part moins élevée que dans le département (29 %) ou la région (34 %) et 1,6 fois moins élevée que dans l'Hexagone (41 %).

Parmi les résidences principales du territoire, un peu moins de 2 000 sont des logements HLM, ce qui représente 8,9 % des résidences principales du territoire. Ainsi, les logements sociaux sont proportionnellement moins nombreux qu'en France métropolitaine (15 %), dans le département (10 %) ou la région (9 %). À noter que ce territoire vient juste de passer au statut de communauté d'agglomération et de dépasser (population au 1^{er} janvier 2017 connue depuis 2020) les seuils définis par la loi dite « SRU » imposant d'avoir 20 % de logements sociaux (communes de plus de 3 500 habitants dans une agglomération de plus de 50 000 habitants dont au moins une commune compte plus de 15 000 habitants). Près de 1 130 logements de la communauté d'agglomération sont en situation de suroccupation, soit 5,2 % des logements ; ainsi, la suroccupation des logements y est aussi fréquente que dans le département ou l'Hexagone (5 %) et plus que dans la région (3 %).

L'habitat, un des principaux déterminants environnementaux

La qualité des logements ressort comme un enjeu important pour préserver la « qualité de l'environnement et le cadre de vie » et pour mieux vivre ensemble.

C'est aussi un enjeu en termes de santé à la fois physique et mentale.

Le logement est aussi un facteur de prévention de certains risques ou pathologies.

Le mal-logement peut recouvrir différentes formes et un logement suroccupé en est une. Selon l'Insee, un logement est **suroccupé** lorsqu'au moins deux personnes vivent dans un logement où le nombre de pièces est insuffisant au regard d'une « occupation normale » définie ainsi : une pièce de séjour pour le ménage, une pièce pour chaque personne de référence d'une famille, une pièce pour les personnes hors famille non célibataires ou les célibataires de 19 ans ou plus. Pour les célibataires de moins de 19 ans, on compte une pièce pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou ont moins de 7 ans, sinon, une pièce par enfant.

ÉTAT DE SANTÉ ET PROBLÈMES DE SANTÉ

INDICATEURS	CA LUNEL AGGLO			HÉRAULT		OCCITANIE		FRANCE MÉTRO.	
	années	Évol*		années	Évol*	années	Évol*	années	Évol*
Espérances de vie									
Espérance de vie à la naissance	82,2	↗		82,8	↗	82,7	↘	82,3	↘
Espérance de vie à 65 ans	20,9	↗		21,5	↗	21,5	↘	21,2	↘
État général de santé	Effectif	TxStd	Évol*	TxStd	Évol*	TxStd	Évol*	TxStd	Évol*
1- Mortalité générale	455	952,5	=	<u>886,2</u>	↗	<u>889,3</u>	↗	920,9	↗
2- Mortalité prématurée	74	179,5	=	<u>180,1</u>	↘	<u>178,7</u>	↘	184,3	↘
3- Admissions en ALD	1 337	<u>2 799,3</u>	↗	<u>2742,0</u>	↗	<u>2720,3</u>	↗	2656,0	↗
Cancers									
4- Ensemble des cancers : Mortalité	127	259,5	=	<u>250,3</u>	=	<u>247,7</u>	↗	256,3	↗
5- Admissions en ALD	296	615,2	↗	<u>623,2</u>	↗	599,7	↗	601,2	↗
6- Cancer du poumon : mortalité	25	49,6	=	48,7	=	48,0	=	47,3	↗
7- Admissions en ALD	28	57,4	=	<u>60,8</u>	↗	<u>55,0</u>	↗	50,7	↗
8- Cancer colorectal : mortalité	15	30,6	=	25,8	=	26,0	=	26,4	↗
9- Admissions en ALD	31	65,9	=	64,0	↗	<u>63,6</u>	↗	62,2	↗
10- Cancer du sein : mortalité	9	30,7	=	<u>30,5</u>	=	<u>31,5</u>	=	33,4	=
11- Admissions en ALD	55	207,7	=	<u>205,6</u>	↗	193,4	↗	192,4	↗
Maladies Cardio-Vasculaires									
12- Ensemble des maladies cardio-vasculaires : mortalité	111	<u>236,4</u>	=	<u>198,8</u>	↗	<u>207,9</u>	↗	210,2	↗
13- Admissions en ALD	392	832,9	↗	<u>786,6</u>	↗	<u>820,7</u>	↗	798,4	↗
Diabète									
14- Patients diabétiques traités	3 481	<u>6,4</u>	=	<u>5,4</u>	=	<u>5,3</u>	↗	5,8	↗
15- Admissions en ALD	215	441,7	↗	414,8	↗	<u>400,0</u>	↗	417,5	↗
Conséquences sanitaires des comportements à risque									
16- Accidents de la circulation	4	<u>7,2</u>	=	<u>4,4</u>	↘	<u>4,7</u>	↘	3,8	↘
17- Alcool	15	30,6	=	<u>29,8</u>	=	<u>28,7</u>	↗	35,2	↗
18- Tabac	65	134,8	=	123,5	=	123,5	↗	123,6	↗

Note : les taux standardisés (TxStd) soulignés diffèrent significativement du taux de la France métropolitaine

* Évolution observée sur cinq ans. Seules les évolutions significatives sont représentées par des flèches

** Effectifs trop faibles pour le calcul des taux standardisés

INDICATEURS

Espérances de vie : En 2018-2022, l'espérance de vie à la naissance représente la durée de vie moyenne d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité par âge observées pendant la période 2018-2022 et l'espérance de vie à 65 ans est le nombre moyen d'années restant à vivre au-delà de 65 ans dans les conditions de mortalité par âge observées pendant la période 2018-2021 (Insee, Etat-civil).

Mortalité : Nbre annuel moyen de décès et taux standardisé de mortalité sur la période 2016-2020. Le TSM est le taux de mortalité que l'on observerait si la population de la zone étudiée avait la même structure par âge que la population de référence, soit la population de la France entière au RP de 2018 (Inserm CépiDC, Insee) : **1-** et **2-** mortalité tous âges et avant 65 ans toutes causes confondues ; **4-** mortalité par cancer toutes localisations confondues, CIM10 C00-C97 ; **6-** mortalité par cancer du poumon, CIM10 C33-C34 ; **8-** mortalité par cancer colorectal, CIM10 C18-C21 ; **10-** mortalité par cancer du sein, CIM10 C50 ; **12-** mortalité par maladies cardiovasculaires, CIM10 I00-I99 ; **16-** mortalité par accident de la circulation, CIM10 V01-V99 ; **17-** mortalité par psychose alcoolique et alcoolisme, CIM10 F10, par cirrhose, K70 K746 et par cancer des voies aéro-digestives supérieures, CIM10 C00-C14 C15 C32 ; **18-** mortalité par cancer du poumon CIM10 C33-C34, par bronchite chronique et obstructive CIM10 J40-44, J47, J961) et par cardiopathie ischémique CIM10 I20-I25.

Morbidity : Nbre annuel moyen de nouvelles admissions en ALD et taux standardisé d'incidence des ALD sur la période 2016-2020. Le TSI est le taux d'incidence des ALD que l'on observerait si la population de la zone étudiée avait la même structure par âge que la population de référence, soit la population de la France entière au RP de 2018 (CNAMTS, MSA, RSI, Insee) : **3-** Ensemble des ALD tous âges ; **5-** ALD n°30 pour cancer ; **7-** ALD n°30 pour cancer du poumon, CIM10 C33-C34 ; **9-** ALD n°30 pour cancer colorectal, CIM10 C18-C21 ; **11-** ALD n°30 pour cancer du sein, CIM10 C50 ; **13-** ALD pour maladies cardiovasculaires, ALD n°1, 3, 5 13 ; **14-** Nbre de personnes prises en charge pour un diabète et taux standardisés pour 1 000 consommateurs en 2021 (SNDS, 2021) ; **15-** ALD pour diabète, ALD n°8 ; **16-** ALD pour affections psychiatriques tous âges, ALD n°23.

Une espérance de vie à la naissance en légère progression

En 2018-2022, l'espérance de vie à la naissance des habitants de Lunel Agglo est de 82,2 ans, un peu inférieure à celle des Héraultais (82,8 ans) et des Occitans (82,7 ans) et équivalente à celle des métropolitains (82,3 ans). À 65 ans, les habitants de Lunel Agglo peuvent espérer vivre encore 20,9 ans en moyenne, un peu moins que les métropolitains (21,2 ans), les Héraultais (21,5 ans) ou les Occitans (21,2 ans).

En cinq ans, l'espérance de vie à la naissance des habitants de Lunel Agglo a légèrement augmenté (+0,1 an) alors qu'elle a baissé dans les territoires de comparaison (de -0,1 an à -0,2 an). L'espérance de vie à 65 ans a reculé dans le territoire (-0,2 an), de façon moins prononcée que dans les territoires de comparaison (-0,4 an dans chacun). Ces reculs de l'espérance de vie observée dans une partie des territoires peuvent être mis en lien à la crise sanitaire du Covid-19.

Une mortalité générale et prématurée qui restent stables

Au cours de la période 2016-2020, 455 décès d'habitants de Lunel Agglo ont été enregistrés en moyenne chaque année. Parmi ces décès, 74 sont dits « prématurés » car ils concernent des personnes de moins de 65 ans, soit 16 % des décès tous âges. À structure par âge comparable, la mortalité générale, comme la mortalité prématurée des habitants de Lunel Agglo, ne diffèrent pas de façon significative de celles observées en France métropolitaine, alors qu'elles sont significativement plus faibles dans l'Hérault et en Occitanie.

En cinq ans, les niveaux de mortalité générale et prématurée n'ont pas évolué de manière significative dans la CA Lunel Agglo alors qu'une progression de la mortalité générale et une diminution de la mortalité prématurée sont significatives dans les territoires de comparaison.

En 2016-2020, près de 1 340 admissions en affection de longue durée (ALD) sont enregistrées en moyenne chaque année dans Lunel Agglo. Rapportées à la population et à structure par âge comparable, ces admissions représentent une incidence des ALD significativement plus élevée que celle observée au niveau national, comme c'est également le cas dans l'Hérault et en Occitanie. De plus, par rapport à la période quinquennale précédente, on observe une progression des taux d'admission en ALD dans chacun des territoires étudiés.

Les décès prématurés : un enjeu important en termes de prévention

Un décès est considéré comme prématuré, d'un point de vue de santé publique, lorsqu'il survient avant 65 ans.

Cet indicateur est utile pour orienter les politiques de prévention car une part importante de ces décès est considérée comme évitable, que ce soit du fait de comportements à risques (accidents, consommation d'alcool ou de tabac par exemple), soit en lien avec le système de soins (au travers de l'accès au dépistage et de l'accès aux soins par exemple). En Occitanie, 15,5 % des décès sont considérés comme prématurés alors que cette proportion est de 17,6 % au niveau de la France métropolitaine. Les décès par cancer représentent à eux seuls plus de deux décès évitables sur cinq, les cancers de la trachée, des bronches et des poumons étant à l'origine de plus d'un décès prématuré sur dix en Occitanie. Les causes externes de mortalité représentent 15 % des décès prématurés avec, principalement, les suicides (6 %) et les accidents de la circulation (3 %). En prenant en compte les 12 % de décès prématurés liés à des maladies de l'appareil circulatoire, on observe que tumeurs, causes externes de mortalité et maladies cardiovasculaires représentent sept décès prématurés sur dix.

Pour les habitants de la CA, deux principales causes représentent la moitié des décès : les tumeurs (28 %) et les maladies cardiovasculaires (24 %).

Une mortalité par cancer qui ne diffère pas de la mortalité nationale

Première cause de décès et deuxième cause d'admission en ALD, les cancers sont à l'origine de 127 décès et de 296 nouvelles admissions en ALD d'habitants du territoire en moyenne chaque année.

À structure par âge comparable, la mortalité par cancer parmi les habitants de Lunel Agglo ne diffère pas significativement de celle observée au niveau national ; *a contrario*, une sous-mortalité significative par cancer est observée parmi les habitants du département ou de la région. L'incidence des ALD pour cancer ne diffère pas significativement de la valeur nationale dans la CA et dans

la région alors que dans l'Hérault, elle est significativement supérieure à l'incidence nationale.

Parmi les localisations cancéreuses analysées, on enregistre dans la CA Lunel Agglo 25 décès par cancer du poumon en moyenne chaque année, 15 par cancer du côlon ou du rectum et 9 par cancer du sein. À structure par âge comparable, on n'observe pas de différence significative entre les taux de mortalité observés dans le territoire et les taux nationaux alors qu'une sous mortalité par cancer du sein est observée dans l'Hérault et en Occitanie. Les taux d'entrée en ALD pour ces différentes localisations cancéreuses ne diffèrent pas non plus des valeurs nationales alors qu'une surincidence significative est observée dans l'Hérault pour les cancers du poumon et du sein et en Occitanie pour les cancers du poumon et colorectal.

En cinq ans, la mortalité par cancer pour les différentes localisations étudiées est restée stable dans le territoire comme dans l'Hérault et en Occitanie alors qu'une augmentation de la mortalité par cancer du poumon et colorectal est observée au niveau de l'Hexagone. Concernant les ALD, on observe une stabilité des taux d'incidence dans la CA pour les trois localisations alors qu'ils augmentaient dans chacun des trois territoires de comparaison pour chacune des trois localisations étudiées.

Une surmortalité par maladies cardiovasculaires

Seconde cause de décès et première cause d'admission en ALD, les maladies cardiovasculaires sont à l'origine de 111 décès en moyenne chaque année d'habitants de Lunel Agglo et d'environ 392 nouvelles admissions en ALD en moyenne par an sur la période 2016-2020.

Pour les maladies cardiovasculaires, la mortalité des habitants de Lunel Agglo est significativement plus élevée que ce qui est observé dans l'Hexagone alors que dans le département et la région, c'est une sous mortalité qui est relevée. L'incidence des ALD pour maladies cardiovasculaires est sans différence significative avec l'incidence nationale, contrairement à celle des Héraultais en sous incidence significative et des Occitans, en surincidence, à structure par âge comparable.

En cinq ans, la mortalité par maladies cardiovasculaires est restée stable dans le territoire alors qu'elle augmentait aux niveaux départemental, régional et national. Sur la même période, l'incidence des ALD pour maladies cardiovasculaires a augmenté dans la CA Lunel Agglo comme dans les territoires de comparaison.

Plus d'un habitant sur vingt traité pour diabète

En 2021, près de 3 500 habitants de Lunel Agglo ont été traités pour un diabète, soit 6,4 % de la population ; ce taux est significativement supérieur à la valeur nationale (5,8 %) alors que dans le département et la région, des valeurs significativement inférieures à ce qui est constaté dans l'Hexagone sont observées.

En moyenne chaque année, 215 habitants du territoire sont admis en ALD en raison d'un diabète. Pour les habitants de Lunel Agglo, comme pour les Héraultais, le taux d'incidence des ALD ne diffère pas significativement de la valeur dans l'ensemble de l'Hexagone, à structure par âge comparable, alors que pour les Occitans, il est significativement plus faible.

Des mortalités liées à l'alcool ou au tabac au même niveau que dans l'Hexagone

Au cours de la période 2016-2020, on compte 4 décès d'habitants de Lunel Agglo par accident de la circulation, en moyenne chaque année. Cette mortalité est significativement plus élevée que la mortalité nationale, comme c'est également le cas pour les habitants de l'Hérault et d'Occitanie.

La consommation d'alcool est un facteur de risque de pathologies à l'origine de 15 décès en moyenne chaque année dans le territoire. À structure par âge comparable, cette mortalité ne diffère pas significativement parmi les habitants de Lunel Agglo de celle observée en France métropolitaine, alors qu'une sous-mortalité significative est constatée dans le département ou la région.

De même, la consommation de tabac est un facteur de risque de pathologies à l'origine de 65 décès en moyenne chaque année sur le territoire (dont 25 par cancer du poumon) ; à structure par âge comparable, il n'y a pas de différence avec le niveau national comme c'est le cas également pour l'ensemble de l'Hérault ou de l'Occitanie. En cinq ans, la mortalité par accident de la circulation est restée stable parmi les habitants du territoire alors qu'elle a reculé parmi les Héraultais et les Occitans et dans l'Hexagone. Dans le même temps, la mortalité par pathologies pouvant être liées à la consommation d'alcool ou celle par pathologies pouvant être liées à la consommation de tabac sont restées stables, comme dans le département, alors qu'une progression de celles-ci était observée en Occitanie et dans l'Hexagone.

SANTÉ MENTALE

INDICATEURS	CA LUNEL AGGLO		HÉRAULT	OCCITANIE	FRANCE MÉTRO.
	Effectif	TxStd	TxStd	TxStd	TxStd
Santé mentale					
1- Recours à un psychiatre libéral	2 178	<u>38,8</u>	<u>49,0</u>	<u>33,2</u>	27,6
2- Admissions en ALD pour affection psychiatrique	125	254,2	<u>271</u>	<u>283,4</u>	237,2
3- Consommation de psychotropes :	5 982	108,5	<u>111,5</u>	<u>107,2</u>	108,8
à 0-17 ans	62	5,1	<u>5,8</u>	<u>5,8</u>	6,2
à 18-64 ans	3 202	98,4	<u>104,6</u>	<u>98,1</u>	99,1
à 65 ans ou plus	2 718	252,1	<u>248,0</u>	<u>245,3</u>	250,2
4- Suivi ambulatoire en psychiatrie adulte	592	<u>13,2</u>	<u>21,6</u>	<u>24,6</u>	25,8
5- Hospitalisation en psychiatrie adulte	148	<u>4,5</u>	<u>4,3</u>	<u>5,1</u>	4,6
6- Hospitalisation pour tentative de suicide	46	<u>0,8</u>	<u>1,0</u>	<u>1,1</u>	1,2
7- Mortalité par suicide	5	9,5	12,7	<u>12,2</u>	13,1

Note : les taux standardisés (TxStd) soulignés diffèrent significativement du taux de la France métropolitaine

* secret statistique

** Effectifs trop faibles pour le calcul des taux standardisés

INDICATEURS

1—Nombre de personnes ayant consulté au moins une fois un psychiatre libéral et taux standardisé pour 1 000 personnes consommant des soins en 2022 (SNIIRAM,SNDR, DCIR, 2022); 2- Nombre annuel moyen de nouvelles admissions en ALD pour affections psychiatriques tous âges et taux standardisé d'admission pour 1 000 habitants du territoire en 2016-2020, ALD n°23 (CNAMTS, MSA, RSI, Insee); 3- Nombre de personnes ayant eu au moins 3 délivrances de médicaments psychotropes dans l'année selon l'âge (tous âges, 0-17ans, 18-64 ans et 65 ans ou plus) et taux standardisé pour 1 000 personnes consommant des soins du même âge (SNIIRAM,SNDR, DCIR, 2021); 4- Nombre de personnes âgées de 16 ans ou plus, vues au moins une fois en service ambulatoire de psychiatrie générale en 2022 et taux standardisé pour 1 000 consommateurs du même âge (SNIIRAM,SNDR, bases PMSI RIMP 2022); 5- Nombre de personnes âgées de 16 ans ou plus hospitalisées en temps plein en service de psychiatrie générale en 2022 et taux standardisé pour 1 000 consommateurs du même âge (SNIIRAM, SNDS, bases PMSI RIMP 2022); 6- Nombre de personnes hospitalisées en MCO pour tentative de suicide en 2022 et taux pour 1 000 consommateurs (SNIIRAM,SNDR, bases PMSI MCO 2022); 7- Nombre annuel moyen de décès par suicide tous âges en 2016-2020 et taux standardisé de mortalité pour 1 000 habitants du territoire (CIM10 X60-X84, Inserm CépiDC, Insee).

Un recours plus important aux psychiatres mais moins de suivis ambulatoires

En 2022, près de 2 200 habitants de Lunel Agglo ont eu recours à un psychiatre libéral, soit 38,8 pour 1 000 habitants ayant consommé des soins. Ce **taux standardisé de recours à un psychiatre** est significativement plus élevé que celui des habitants de l'Hexagone (28 ‰), plus faible que celui des Héraultais (49 ‰) mais plus élevé que celui des Occitans (33 ‰), à structure d'âge comparable.

Au cours de la période 2016-2020, 125 habitants du territoire ont été admis en **ALD pour une affection psychiatrique** en moyenne chaque année. Le taux d'incidence de ces ALD ne diffère pas significativement de la valeur nationale alors qu'une sur incidence est observée pour les Héraultais et en Occitanie.

En 2022, près de 6 000 habitants du territoire ont reçu en pharmacie des traitements médicamenteux incluant des psychotropes, soit un taux standardisé de 108,5 pour

1 000 habitants de la CA qui ont consommé des soins. Ainsi, à structure par âge comparable, la **consommation de psychotropes** est identique à celle observée au niveau national alors que dans le département, un taux plus élevé que le taux national est constaté et en Occitanie, un taux moins élevé. La consommation de psychotropes varie fortement avec l'âge : elle est très faible avant 18 ans, augmente chez les 18-64 ans pour être encore plus importante à 65 ans ou plus. Pour les habitants de Lunel Agglo, aucune différence avec le niveau de consommation national n'est observée à ces différents âges.

En 2022, près de 600 habitants du territoire âgés de 16 ans ou plus ont bénéficié d'un **suivi ambulatoire en psychiatrie**. Cela correspond à un taux standardisé de 13,2 suivis pour 1 000 habitants ; ce taux est nettement moins élevé que le taux national alors que dans le département et la région, l'écart avec le taux national, bien que significatif, est beaucoup plus réduit.

La même année, 148 habitants de la CA âgés de 16 ans ou plus ont été **hospitalisés en psychiatrie**. Cela correspond à un taux standardisé de 4,5 hospitalisations pour 1 000 habitants ; ce taux d'hospitalisation est significativement inférieur, bien que de peu, au taux national comme le taux départemental alors que le taux régional est significativement plus élevé (5,1 %) que celui de la France métropolitaine (4,6%), à structure par âge comparable.

Parmi les habitants du territoire, 46 ont été **hospitalisés pour tentative de suicide** en 2022 ; cela correspond à un taux standardisé de 0,8 hospitalisation pour 1 000 habitants du territoire ayant consommé des soins, taux plus bas que ceux observés dans le département et la région et significativement inférieur au taux national.

Pendant la période 2016-2020, 5 décès par suicide ont été enregistrés en moyenne chaque année parmi les habitants de Lunel Agglo. À structure d'âge comparable, la **mortalité par suicide** des habitants du territoire ne diffère pas significativement du taux de mortalité par suicide observé au niveau national, comme c'est le cas dans l'Hérault alors qu'une sous mortalité significative par suicide est notée pour l'ensemble de l'Occitanie.

ACCÈS À LA PRÉVENTION ET AUX SOINS

INDICATEURS	CA LUNEL AGGLO		HÉRAULT	OCCITANIE	FRANCE MÉTRO.
	Effectif	TxStd	TxStd	TxStd	TxStd
Recours à la prévention					
1- Vaccination antigrippale remboursée	6 505	57,8	<u>58,1</u>	<u>56,9</u>	57,7
2- Dépistage organisé du cancer du sein	4 005	44,5	<u>41,2</u>	<u>43,1</u>	45,6
3- Dépistage individuel du cancer du sein	1 465	16,1	<u>21,4</u>	17,2	16,9
4- Dépistage total du cancer du sein	5 237	<u>58,0</u>	59,9	<u>58,4</u>	60,0
5- Dépistage du cancer du col de l'utérus	6 732	<u>45,3</u>	<u>51,9</u>	<u>55,3</u>	52,5
6- Bilan bucco-dentaire 5-19 ans	908	8,9	<u>8,3</u>	<u>9,0</u>	8,9
Suivi médical du diabète :					
7- Dosage de l'hémoglobine glyquée	784	22,6	<u>24,2</u>	<u>23,5</u>	21,4
8- Dosage de la microalbuminurie et de la créatininémie	979	<u>34,4</u>	<u>38,7</u>	<u>36,4</u>	39,3
Recours à l'IVG					
9- IVG des 15-49 ans	159	13,4	12,4	13,9	12,9
10- dont IVG médicamenteuses	127	80,0	82,9	79,8	75,6
11- IVG des 15-24 ans	44	14,9	12,7	15,5	14,1

Note : les taux standardisés (TxStd) pour les recours à la prévention qui sont soulignés diffèrent significativement du taux de la France métropolitaine

DÉFINITIONS DES INDICATEURS

1- Nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus bénéficiaires d'une vaccination antigrippale en 2022-2023 et taux standardisé pour 100 personnes du même âge consommant des soins (SNDS, 2022-2023) ; **2-** Nombre de femmes âgées de 50-74 ans bénéficiaires d'un dépistage organisé du cancer du sein en 2022-2023 et taux standardisé pour 100 femmes du même âge consommant des soins (SNDS, 2022-2023) ; **3-** Nombre de femmes âgées de 50-74 ans bénéficiaires d'un dépistage individuel du cancer du sein (hors dépistage organisé) en 2022-2023 et taux standardisé pour 100 femmes du même âge consommant des soins (SNDS, 2022-2023) ; **4-** Nombre total de femmes âgées de 50-74 ans bénéficiaires d'un dépistage du cancer du sein en 2022-2023, qu'il soit individuel ou dans le cadre du dépistage organisé, et taux standardisé pour 100 femmes du même âge consommant des soins (SNDS, 2022-2023) ; **5-** Nombre de femmes âgées de 25-65 ans, ayant eu au moins un frottis cervico-utérin en 2020-2022 et taux standardisé pour 100 femmes du même âge consommant des soins (SNDS, DCIR, PMSI MCO, Bases Laboratoire) ; **6-** Nombre d'enfants, âgés de 5 à 19 ans bénéficiaires d'un examen bucco-dentaire et taux standardisé pour 100 enfants du même âge consommant des soins (SNDS, 2022) ; **7-** Nombre de personnes traitées pour un diabète, ayant eu au moins trois dosages de l'hémoglobine glyquée (HbA1C) en 2021 et taux standardisé pour 100 personnes consommant des soins (SNDS, 2021) ; **8-** Nombre de personnes traitées pour un diabète et âgées de moins de 81 ans, ayant bénéficié d'au moins une créatininémie et d'une microalbuminurie en 2021 et taux standardisé pour 100 personnes consommant des soins (SNDS, 2021) ; **9-** Nombre annuel moyen d'IVG réalisées à l'hôpital ou en ville sur des femmes âgées de 15-49 ans en 2020-2021-2022 et taux pour 1 000 consommatrices du même âge (SNDS, Bases DCIR-PMSI) ; **10-** Nombre annuel moyen d'IVG médicamenteuses réalisées en 2020-2021-2022 et pourcentage sur l'ensemble des IVG de 2020-2021-2022 (SNDS, Bases DCIR-PMSI) ; **11-** Nombre annuel moyen d'IVG réalisées à l'hôpital ou en ville sur des femmes âgées de 15-24 ans en 2020-2021-2022 et taux pour 1 000 consommatrices du même âge (SNDS, Bases DCIR-PMSI).

Un recours à la prévention qui reste à améliorer

Pour l'hiver 2022-2023, plus de 6 500 personnes âgées de 65 ans ou plus ont bénéficié de la **vaccination antigrippale**, soit un taux standardisé de 57,8 % des habitants de la CA Lunel Agglo du même âge ayant consommé des soins ; ainsi à structure par âge comparable, le taux de vaccination des personnes âgées du territoire est similaire à la valeur nationale et intermédiaire entre les valeurs départementale (58 %) et régionale (57 %).

En 2022-2023, plus de 4 000 habitantes du territoire ont effectué une mammographie dans le cadre du **dépistage organisé du cancer du sein**, soit un taux standardisé de 44,5 % des femmes âgées de 50-74 ans ayant consommé

des soins ; ce taux est voisin de celui observé au niveau national alors qu'une participation significativement inférieure à celle dans l'Hexagone est observée dans l'Hérault et en Occitanie.

Pendant la même période, près de 1 500 femmes ont effectué un **dépistage individuel du cancer du sein**, correspondant à un taux standardisé de 16,1 % des femmes de 50-74 ans du territoire. À structure par âge comparable, ce taux standardisé est similaire à celui des habitantes de l'Hexagone (17 %), comme c'est également le cas en Occitanie alors que le taux des Héraultaises est quant à lui significativement plus élevé.

Les deux types de dépistage du cancer du sein ont ainsi touché près de 5 250 femmes distinctes dans Lunel Agglo,

ce qui représente un **taux standardisé de couverture** de 58,0 % des femmes du territoire âgées de 50 à 74 ans ayant consommé des soins. Ce taux de couverture est plus faible que le taux de couverture national (60 %), comme c'est aussi le cas pour le taux de couverture dans la région (58 %).

Le dépistage du cancer du col de l'utérus repose sur un frottis tous les trois ans entre 25 et 65 ans. Au cours de la période 2020-2022, près de 6 750 femmes de la CA, âgées de 25 à 65 ans, ont bénéficié de ce dépistage, soit un taux de dépistage de 45,3 % de la population cible ayant consommé des soins. Ce taux de dépistage est, comme le taux départemental, moins élevé que celui observé chez les femmes de l'Hexagone (53 %) alors que sur l'ensemble de l'Occitanie, il est plus élevé (55 %).

Avec 908 jeunes de Lunel Agglo ayant bénéficié d'un **bilan bucco-dentaire** en 2022, le taux standardisé de cet acte de prévention est de 8,9 % des jeunes ayant consommé des soins, identique au taux national et proche du taux régional (9 %) et légèrement plus élevé que celui de l'Hérault (8 %).

Le suivi du diabète est évalué à travers différents dosages : le dosage de l'hémoglobine glyquée et le dosage de la microalbuminurie avec celui de la créatininémie. En 2022, 784 diabétiques du territoire ont eu au moins trois dosages de l'hémoglobine glyquée, soit un taux standardisé de 22,6 % parmi les diabétiques ayant consommé des soins. La pratique de ce dosage ne diffère pas du niveau national (21 %) alors qu'elle apparaît plus fréquente dans l'Hérault (24 %) et en Occitanie (23 %), à structure par âge comparable. Le dosage combiné de la microalbuminurie et de la créatininémie ont concerné plus de 979 diabétiques de Béziers-Méditerranée âgés de moins de 81 ans ; ainsi, à structure d'âge comparable, la fréquence standardisée de cet examen de suivi est de 34,4 %, significativement plus faible que celle observée parmi les diabétiques de la métropole (39 %) comme ce qui est également constaté dans le département et la région.

Un recours à l'IVG plus fréquent chez les plus jeunes

Sur la période 2020-2022, on compte une moyenne annuelle de 159 femmes de Lunel Agglo ayant eu recours à une IVG, qu'elles aient été réalisées à l'hôpital ou en ville ; rapporté à la population des femmes de 15-49 ans ayant consommé des soins, cela correspond à un taux de recours de 13,4 IVG pour 1 000 femmes de 15-49 ans. Ce taux de recours à l'IVG est plus élevé que celui des Héraultaises (12 ‰) et que celui des habitantes de l'Hexagone (13 ‰) et très proche de la valeur régionale (14 ‰).

Parmi ces IVG, 127 ont été réalisées par prise de médicament, soit 80 % des IVG des habitantes du territoire ; cette pratique est plus fréquente que ce qui est observé au niveau national (76 %), similaire à la valeur régionale (80 %) et inférieure à la valeur départementale (83 %).

Au cours de la même période, 44 habitantes du territoire âgées de 15-24 ans ont eu une IVG en moyenne chaque année, soit un taux de recours de 14,9 IVG pour 1 000 habitantes de la CA du même âge ayant consommé des soins. Ce taux de recours est plus élevé qu'aux niveaux national et départemental mais moins élevé qu'en Occitanie.

OFFRE DE SOINS DE PREMIER RECOURS

Nombre de professionnels de premiers recours et part des professionnels âgés de 60 ans ou plus en 2023

INDICATEURS	CA LUNEL AGGLO		HÉRAULT	OCCITANIE	FRANCE MÉTRO.
	Effectif	% 60 ans +	% 60 ans +	% 60 ans +	% 60 ans +
Offre de soins de premier recours					
Médecin généraliste libéral ⁽¹⁾	59	28,8	34,0	37,3	34,4
Chirurgien- dentiste libéral ⁽¹⁾	25	20,0	20,6	20,1	21,0
Infirmier libéral ⁽²⁾	146	6,8	12,1	14,2	12,9
Masseur-kinésithérapeute libéral ⁽²⁾	91	16,5	10,2	9,8	10,5

1) Professionnels en activité libérale et mixte - données au 1^{er} janvier 2023

(2) Professionnels en activité libérale - données au 1^{er} janvier 2021 pour les infirmiers libéraux et au 1^{er} janvier 2020 pour les masseurs-kinésithérapeutes

Sources : RPPS, ADELI (hors remplaçants et en activité non médicale), données au 1^{er} janvier 2023- Exploitation CREA-ORS Occitanie

Densités des différents professionnels en 2023 et % d'évolution

INDICATEURS	CA LUNEL AGGLO		HÉRAULT		OCCITANIE		FRANCE MÉTRO.	
	Densité*	% Evol.	Densité	% Evol.	Densité	% Evol.	Densité	% Evol.
Médecins généralistes libéraux ⁽¹⁾	115,3	3,9	104,3	-6,0	93,0	-9,1	83,0	-7,2
<i>dont âgés de moins de 60 ans</i>	82,0	-7,9	68,9	-11,0	58,3	-13,0	54,5	-8,5
Dentistes libéraux ⁽¹⁾	48,8	-8,7	75,5	-0,1	67,7	1,1	55,5	-0,1
Infirmiers libéraux ⁽²⁾	285,2	-1,0	316,1	2,1	287,4	6,1	179,8	10,7
Masseurs-Kinésithérapeutes libéraux ⁽²⁾	177,8	20,3	208,8	12,8	154,4	12,4	107,8	9,1

*Nombre de praticiens pour 100 000 habitants

(1) Professionnels en activité libérale et mixte - évolution 2018-2023

(2) Professionnels en activité libérale - évolution 2016-2021 pour les infirmiers et 2017-2020 pour les masseurs-kinésithérapeutes

Sources : RPPS, ADELI (hors remplaçants et en activité non médicale), données au 1^{er} janvier 2023 - Exploitation CREA-ORS Occitanie

Une densité de médecins généralistes élevée

Début 2023, dans la CA Lunel Agglo, on recense 59 médecins généralistes, 25 chirurgiens-dentistes, 146 infirmiers (en 2021) et 91 masseurs-kinésithérapeutes (en 2020) ayant une activité libérale (ou mixte). Parmi ces professionnels de premier recours, ce sont les médecins généralistes qui sont les plus âgés : 29 % d'entre eux sont âgés de 60 ans ou plus sur le territoire, part qui reste cependant inférieure à ce qui est observé dans le département (34 %), la région (37 %) et l'Hexagone (34 %). Le territoire se distingue avec une part de kinésithérapeutes âgés de 60 ans ou plus (15 %) supérieure à ce qui est observé dans les territoires de comparaison (autour de 10 %). Les dentistes ont une part relativement élevée de professionnels proches de l'âge de la retraite (20 %), similaire aux valeurs dans les autres territoires étudiés

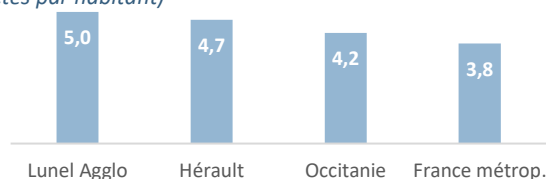
(20 % à 21 %). Pour les infirmiers libéraux, la part des professionnels âgés de 60 ans ou plus est de 7 % à Lunel Agglo, inférieure de moitié, voire plus, de celles observées dans les territoires de comparaison.

En rapportant les effectifs de ces professionnels à la population du territoire, on obtient les densités des différents professionnels. En 2023, dans la CA Lunel Agglo. La densité des médecins généralistes à exercice libéral ou mixte (115,3 médecins pour 100 000 habitants) est supérieure à celle observée dans les trois territoires de comparaison. La densité des dentistes (48,8 p.100 000) est à l'inverse inférieure. Celle des infirmiers (285,2 p.100 000) comme celle des masseurs kinésithérapeutes, (177,8 p 100 000) sont comprises entre des valeurs nationales plus faibles et des valeurs départementales plus élevées.

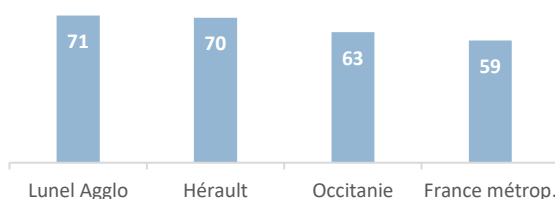
Des accessibilités aux professionnels de santé supérieures aux valeurs nationales

En 2021 et compte tenu de la structure par âge de la population, les habitants de Lunel-Agglomération ont accès en moyenne à 5,0 consultations ou visites de médecins généralistes. Cette valeur est plus importante que dans le département et la région et nettement supérieure à la valeur nationale (3,8).

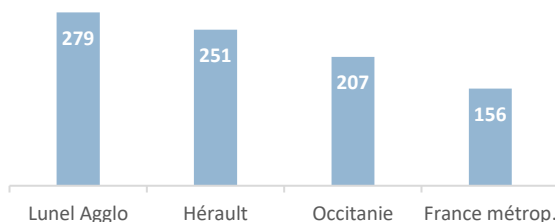
• APL aux médecins généralistes libéraux et mixtes en 2021 (actes par habitant)



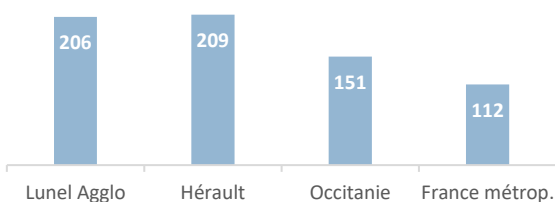
• APL aux chirurgiens-dentistes libéraux et mixtes en 2021 (ETP pour 100 000 habitants)



• APL aux infirmiers libéraux et mixtes en 2021 (ETP pour 100 000 habitants)



• APL aux masseurs-kinésithérapeutes libéraux en 2021 (ETP pour 100 000 habitants)



Sources : SNIIR-AM 2021, EGB 2018, CNAM-TS ; populations 2019, distancier METRIC, INSEE ; traitements DREES - Exploitation CREA I ORS Occitanie

Indicateur d'Accessibilité Potentielle Localisée (APL)

L'Accessibilité Potentielle Localisée est un indicateur local, disponible au niveau de chaque commune, qui tient compte de l'offre et de la demande issue des communes environnantes. Calculé à l'échelle communale, l'APL met en évidence des disparités d'offre de soins qu'un indicateur usuel de densité, calculé sur des mailles beaucoup plus larges (bassins de vie, départements...), aura tendance à masquer. L'APL tient également compte du niveau d'activité des professionnels en exercice ainsi que de la structure par âge de la population de chaque commune qui influence les besoins de soins. L'indicateur est calculé pour les médecins en nombre de consultations ou visites accessibles par habitant standardisé sur l'âge, pour les autres professionnels de santé en nombre de professionnels équivalent temps plein pour 100 000 habitants, rendant comparable l'accessibilité de communes ayant des populations d'âges très différents.

Pour les autres professionnels de santé, cette accessibilité est exprimée en nombre d'équivalents temps plein pour 100 000 habitants.

Pour les chirurgiens-dentistes, on note une accessibilité potentielle localisée des habitants du territoire (71 ETP pour 100 000 habitants) proche des Héraultais (70) et supérieure à celle des Occitans (63) ou des métropolitains (59).

Concernant l'accessibilité aux infirmiers libéraux, l'indicateur est relativement élevé pour les habitants du territoire (279 ETP pour 100 000 habitants), supérieur à ce qui est observé dans les autres territoires et près du double de la valeur de l'Hexagone (156).

De même, l'indicateur d'accessibilité potentielle aux masseurs-kinésithérapeutes des habitants du territoire (206 ETP pour 100 000 habitants), bien que plus faible que celui des Héraultais (209), est supérieur à celui des Occitans (151) et des habitants de l'Hexagone (112).

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

INDICATEURS	CA LUNEL AGGLO			HÉRAULT		OCCITANIE		FRANCE MÉTRO.	
	Effectif	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*
1- Enfants bénéficiaires de l'AEEH	604	4,6	↗	4,8	↗	3,9	↗	2,6	↗
2- Adultes allocataires de l'AAH	1 091	4,3	↗	4,4	↗	4,2	↗	3,2	↗

* Évolution observée sur cinq ans.

DÉFINITIONS DES INDICATEURS

1- Nombre d'enfants bénéficiaires de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) et taux pour 100 enfants de moins de 20 ans (CNAF, CCMSA 2022) | 2- Nombre d'adultes allocataires de l'Allocation adulte handicapé (AAH) et taux pour 100 adultes de 20 à 59 ans (CNAF, CCMSA 2022).

Une part plus élevée d'enfants bénéficiaires de l'AEEH que dans les autres territoires

En décembre 2022, 604 enfants habitant la CA Lunel Agglo bénéficient de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH). Rapporté à la population des moins de 20 ans, on obtient un taux de 4,6 % d'enfants bénéficiaires de l'AEEH. Cette valeur est inférieure à celle observée dans le département (4,8 %) et supérieure aux valeurs en Occitanie (3,9 %) et, plus encore, en France métropolitaine (2,6 %).

En cinq ans, la proportion des enfants qui bénéficient de cette allocation est en forte progression dans le territoire (+81 %) comme dans le département (+71 %) ou la région (+78%) et de façon plus marquée qu'en France métropolitaine (+53 %).

Plus de 4 % des adultes de 20 à 59 ans perçoivent l'AAH

En décembre 2022, plus de 1 100 habitants du territoire âgés de 20 à 59 ans perçoivent l'Allocation adulte handicapé (AAH). Cela correspond à un taux de 4,3 allocataires pour 100 adultes du même âge. Ce taux est proche de celui des Héraultais (4,4 %) et des Occitans (4,2 %) et supérieur à celui des métropolitains (3,2 %).

Entre 2017 et 2022, ce taux de bénéficiaires de l'AAH a moins fortement augmenté pour les habitants du territoire (+7 %) que dans les territoires de comparaison (de +11 % à +13 %).

Des besoins d'accompagnement et de prise en charge particuliers

Les personnes en situation de handicap nécessitent une prise en compte particulière dans le développement des politiques de santé. En effet, dans un certain nombre de cas, leur situation de handicap résulte d'une pathologie pouvant nécessiter un accompagnement de santé spécifique. Au-delà des soins spécifiques qui peuvent être nécessaires, ces pathologies peuvent les rendre plus vulnérables au développement d'autres pathologies et nécessitent alors des actions de prévention adaptées.

370 places en Ehpad

En 2024, la CA Lunel Agglo dispose de 6 Établissements d'hébergement proposant 370 places.

En rapportant le nombre de places à la population des personnes âgées, on obtient un taux d'équipement de 73,8 places pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus. Ce taux d'équipement est plus faible que celui du département (80 places pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus), de l'Occitanie (91 places pour 1 000) et de la France métropolitaine (96 places pour 1 000).

Trois Services de soins infirmiers à domicile

En 2024, 3 Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) répondent aux besoins de la population âgée du territoire. Ils disposent de 74 places. Rapporté à la population des personnes âgées de 75 ans et plus de Lunel Agglo, cela correspond à un taux de 14,8 places pour 1 000 habitants de cet âge. Ce taux est proche du taux départemental (14 places pour 1 000) et plus faible que les taux observés au niveau de la région (19 places pour 1 000) ou de l'Hexagone (20 places pour 1 000).

SYNTHÈSE

L'analyse de l'ensemble des indicateurs présentés dans le « **Profil santé de la CA Lunel Agglo** » permet de dégager plusieurs caractéristiques témoignant des besoins et des conditions de santé des habitants du territoire.

Un territoire en croissance démographique, densément peuplé, avec des fragilités sociales

Territoire situé au cœur du chapelet urbain reliant Nîmes et Montpellier, la CA Lunel Agglo se caractérise par une nette augmentation de sa population entre 2014 et 2020, plus par l'arrivée de nouveaux habitants que par un excès de naissances sur les décès. En 2021, les effets du vieillissement de la population restent encore relativement limités avec 87 personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans.

Les situations de difficultés sociales pouvant affecter l'état de santé des habitants y sont fréquentes et parfois plus qu'au niveau national. C'est le cas en particulier de la part des personnes peu ou pas diplômées, de la part des ouvriers parmi les actifs, du chômage à tous âges et plus particulièrement chez les jeunes, de la part des emplois précaires, du revenu moyen des ménages, de la part des ménages vivant sous le seuil de pauvreté, de la part des bénéficiaires de la C2S en augmentation parmi la population de Lunel Agglo comme dans les territoires de comparaison. Par ailleurs, les personnes âgées vivant seules à domicile d'une part et les familles monoparentales d'autre part, tout en étant pour les premières proportionnellement moins nombreuses dans le territoire, peuvent témoigner de situations de fragilité sociale ou de situations à risque d'isolement, notamment les familles monoparentales qui bénéficient du RSA.

Une situation sanitaire qui pourrait être plus favorable

En 2021, l'espérance de vie à la naissance des habitants de Lunel Agglo est similaire à celle des habitants de la France métropolitaine et l'espérance de vie à 65 ans légèrement moins élevée. Toutefois, les principaux indicateurs de santé témoignent d'une situation sanitaire qui pourrait être plus favorable : la mortalité générale comme la mortalité prématurée ne diffèrent pas significativement des mortalités observées au niveau national, contrairement aux sous-mortalités significatives observées dans le département et la région. Le même constat peut être fait pour la mortalité par cancer alors qu'une surmortalité par maladies cardiovasculaires est relevée. La prévalence du diabète est également élevée dans la CA. Par ailleurs, la mortalité par accidents de la voie publique est significativement plus élevée que la valeur dans l'Hexagone alors les mortalités par pathologies pour

lesquelles la consommation d'alcool d'une part, de tabac d'autre part, est facteur de risque ne diffèrent pas du niveau national.

Des indicateurs en lien avec la santé mentale contrastés

Les habitants de Lunel Agglo ont un plus fort recours à un psychiatre libéral qu'au niveau national mais le suivi ambulatoire en psychiatrie ou les hospitalisations en psychiatrie y sont moins fréquents. Les consommations de psychotropes sont globalement aussi fréquentes qu'au niveau national alors qu'elles le sont plus dans l'Hérault. Les hospitalisations pour tentative de suicide y sont moins fréquentes que dans l'Hexagone.

Des recours à la prévention et au dépistage encore perfectibles

Quelques indicateurs témoignent de l'insuffisance de certaines pratiques de prévention des habitants de Lunel Agglo. C'est notamment le cas du dépistage du cancer du sein ou du col de l'utérus moins fréquent que dans les territoires de comparaison, ainsi que d'une partie des indicateurs du suivi médical du diabète ; de plus, les femmes de la CA ont plus souvent recours à l'IVG, en particulier les plus jeunes.

Ces observations soulignent la nécessité de continuer à mener des actions de prévention permettant à l'ensemble de la population d'y accéder et d'identifier plus précisément les populations les plus à distance de ces pratiques.

Des densités de professionnels de premier recours supérieures aux valeurs nationales

Les densités des médecins généralistes, et dans une moindre mesure des infirmiers libéraux et des kinésithérapeutes, sont plus élevées pour les habitants de Lunel Agglo qu'au niveau national mais plus faibles, sauf pour les médecins, que dans le département. Les chirurgiens-dentistes sont proportionnellement moins nombreux. Les indicateurs d'Accessibilité potentielle localisée aux principaux professionnels de santé sont plus élevés dans Lunel Agglo qu'au niveau national. Les parts des professionnels âgés de 60 ans restent, en comparaison avec les autres territoires, relativement limitées. Cependant, on observe une baisse progressive de l'offre de soins dans le territoire.

Le Profil Santé a été réalisé à partir des principales données quantitatives disponibles. L'interprétation et la compréhension de ces observations doivent être réalisées et partagées par l'ensemble des acteurs, professionnels et partenaires.

Profil des communes de Lunel Agglo

Commune	Population tous âges	< 15 ans		15-74 ans		75 ans ou plus	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
34033 Boisseron	2 153	455	21,1	1 496	69,5	203	9,4
34048 Campagne	305	57	18,8	229	75,1	18	6,0
34110 Galargues	756	136	18,0	556	73,5	64	8,5
34112 Garrigues	231	26	11,3	188	81,5	17	7,2
34145 Lunel	26 185	4 564	17,4	18 708	71,4	2 912	11,1
34146 Lunel-Viel	4 488	930	20,7	3 160	70,4	397	8,9
34151 Marsillargues	6 587	1 163	17,7	4 735	71,9	689	10,5
34246 Entre-Vignes	2 160	335	15,5	1 637	75,8	187	8,7
34272 Saint-Just	3 282	685	20,9	2 407	73,3	190	5,8
34280 Saint-Nazaire-de-Pézan	613	123	20,1	448	73,2	41	6,7
34288 Saint-Sériès	973	182	18,8	735	75,5	56	5,8
34294 Saturargues	1 018	180	17,6	784	77,0	54	5,3
34296 Saussines	985	166	16,8	735	74,6	85	8,6
34340 Villetelle	1 628	278	17,1	1 250	76,8	100	6,1
Lunel Agglo	51 364	9 281	18,1	37 068	72,2	5 015	9,8

Sources : Insee RP 2021 - Exploitation CREAI-ORS Occitanie